



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

NOM : _____

Prénom : _____

Club : _____

LIVRET D'ÉVALUATION FORMATION ARBITRAGE INTERDÉPARTEMENTAL SABRE

Saison 2025-2026



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

CURSUS DE FORMATION DES ARBITRES DÉPARTEMENTAUX AU SABRE – 2025-2026

Plan de formation :

4 EDJ IDF à arbitrer + une autre épreuve

Et surtout de la pratique en club !

Les dates et les lieux des épreuves sont indiqués sur le calendrier de l'IDF (« LIFE »).

La formation porte sur 4 grands axes :

(Voir aussi grille des compétences dans le livret d'évaluation)

Les Maîtres d'Armes présents insisteront sur ces points lors de l'observation aux EDJ.

1) L'organisation

- Veiller au port de la sous cuirasse et au bon état du matériel (masque bien fixé....)
- Sécurité des tireurs (placés en bout de piste et avertis de l'assaut suivant pour se tenir prêts. Personne dans le « couloir des arbitres »)
- Tenue de la feuille de poule (marquer au fur et à mesure les scores)
Respect de l'ordre des matchs sauf en cas de problème
- Être vigilant aux fautes de combat (chacun doit pouvoir défendre sa chance)
- Placement de l'arbitre (entre les 2 tireurs avec l'appareil dans le champ de vision pour éviter de devoir tourner la tête)
- Être capable de détecter une panne simple pour éviter les changements intempestifs et la perte de temps (l'arbitre a toujours un petit tournevis avec lui)

2) La prestance

- Être ponctuel (1/4 heure avant les tireurs) et disponible,
- Veiller à avoir une tenue correcte (port du tee-shirt arbitre CDE92).
- Parler fort et sans hésitation
- Diriger les assauts avec autorité

3) Le rôle pédagogique

- Expliquer aux enfants (avant de commencer la poule) le déroulement de l'épreuve (principes de la convention et manière de combattre)
- Rappeler les fautes à ne pas commettre (protection, course) et les sanctions encourues après avertissement verbal (implique une parfaite maîtrise du règlement des épreuves de jeunes)
- Montrer clairement le score aux enfants (en levant les mains) pour qu'ils puissent suivre le déroulement de l'assaut (utile pour les parents aussi)

4) La qualité de l'analyse et du vocabulaire

- Utilisation de la bonne terminologie (attaque, contre-attaque, arrêt, parade riposte, remise)
- Déetecter le départ de l'action offensive par un mouvement continu du bras armé (et non un déplacement vers l'avant)
- Utilisation de la gestuelle simplifiée :
(Engarde, prêt, allez, départ de l'action, touche, point + score montré avec les doigts)



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

CURSUS DE FORMATION DES ARBITRES DÉPARTEMENTAUX AU SABRE – 2025-2026

Modalités d'évaluation :

Livret personnel de 3 évaluations selon les critères de la grille des compétences.

- Possibilité d'être évalué une fois supplémentaire si le référent le décide.

À tout moment, si l'ATD et/ou le référent de l'arbitrage sur place juge(nt) le niveau d'un candidat insuffisant, sa formation pourra être suspendue. Dans ce cas, le candidat reprendra sa formation la saison suivante. L'examen écrit reste acquis.

A l'issue des évaluations, les arbitres qui n'auraient pas été validés poursuivront eux aussi leur formation la saison suivante. Ils pourront, après accord du référent, être réévalués à la fin du premier trimestre de la saison suivante et être titularisés si leur niveau est jugé satisfaisant.

Le niveau des candidats titularisés sera renseigné sur le fichier fédéral.

Rémunération des candidats :

En adéquation avec le règlement fédéral, la rémunération des arbitres en formation départementale sera de 25 € par journée d'arbitrage (EDJ, ...). L'indemnité sera versée à la fin de l'épreuve arbitrée, par l'organisateur de l'épreuve.

Assiduité des candidats :

Les candidats doivent être présents aux 4 EDJ IDF+ une autre épreuve.

Les motifs d'absence seront étudiés au cas par cas, à la seule condition que le référent ait été prévenu avant.

Rôle des formateurs / évaluateurs :

Les évaluateurs sont soit des Maîtres d'Armes, soit des arbitres régionaux ou supérieurs désignés par l'ATD.

Leur rôle est d'observer et de conseiller les candidats lors des épreuves (en tenant compte des 4 axes cités ci-dessus), de faire avec eux un bilan précis de leurs compétences (grille du livret) et de les évaluer (fiches du livret).

Chaque évaluation doit porter sur un minimum de 5 assauts observés par candidat.

L'évaluateur transmettra ses remarques ou évaluations à l'ATD ou au référent de l'arbitrage sur place, à la fin de chaque séance.

Suivi de la formation et documentation

Les candidats pourront suivre leur cursus et télécharger des documents liés à leur formation (grille de compétences, fiche d'évaluation...) en consultant le site internet du département <http://www.escrime-cde92.fr/> dans la rubrique « arbitrage ».

Maitre Thomas MARTIN

ATD du CDE92 thomas.martin7874@gmail.com ou atd@escrime-cde92.fr



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

Validation des compétences pour l'arbitrage départemental SABRE

Nom:		Prénom:		Club:																					
Attitude	Tenue vestimentaire correcte et posture Voix audible Autorité (assurance dans l'application du règlement) Placement (axe appareil/tireurs)	Acquis			A améliorer			Non - Acquis			E D J 1	E D J 2	E D J 3	A ut r e e	E D J 1	E D J 2	E D J 3	A ut r e e	E D J 1	E D J 2	E D J 3	A ut r e e			
		E D J 1	E D J 2	E D J 3	A ut r e e	E D J 1	E D J 2	E D J 3	A ut r e e	E D J 1															
Gestuelle	Garde/Prêt/Aller, Départ de l'action, Touche, Point, Parade Annonce score (doigts pour les plus jeunes) Désigner le vainqueur																								
Contrôle Matériel	Vérification tenue (Norme, Sous cuirasse, Masque) Contrôler arme (lame, coquille)																								
Application du règlement: Fautes, Sanctions, Sorties	Fait respecter le salut (début et fin de match) Déplacements anormaux (courses, déséquilibres, bousculades) Corps à corps Sorties de piste Présentation du carton																								
Analyse Phrase d'armes	Décomposition de la phrase d'armes Identifier l'attaquant Respecter la convention attaque/ riposte Départager le temps d'escrime : attaque contre attaque																								
Organisation	Gestion du groupe / Sécurité Annonce du match suivant Tenue de la feuille de poule (scores)																								

A compléter avec le candidat lors de chaque évaluation pour faire un bilan précis des compétences.

L'évaluateur mettra des croix dans la colonne "EDJ1" pour la 1ère évaluation, dans la colonne "EDJ2" pour la 2ème, etc ...



CETTE FICHE SERA À TRANSMETTRE PAR LE CANDIDAT À L'ATD. MAITRE THOMAS MARTIN, EN JUIN 2026 AU PLUS TARD

Partie à conserver par le candidat

NOM _____

PRENOM _____

CLUB _____

Date de naissance _____

Evaluation faite le _____

PAR _____

EPREUVE _____

Signature de l'évaluateur :

COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE
ÉVALUATION ARBITRAGE DÉPARTEMENTAL SABRE

NOM et Prénom du candidat _____

CLUB _____ **Date de naissance** _____

Evaluation faite le _____ **Epreuve** _____

Par _____ **A** _____

Mettre une note de 1 à 4 (1 très bien, 2 bien, 3 à perfectionner, 4 insuffisant)

Analyse		Règlement: (T120 + sorties)	Gestuelle	Autorité Voix	Placemt	Gestion	Attitude	Tenue
Décision	Décomposition + Vocabulaire							

Observations

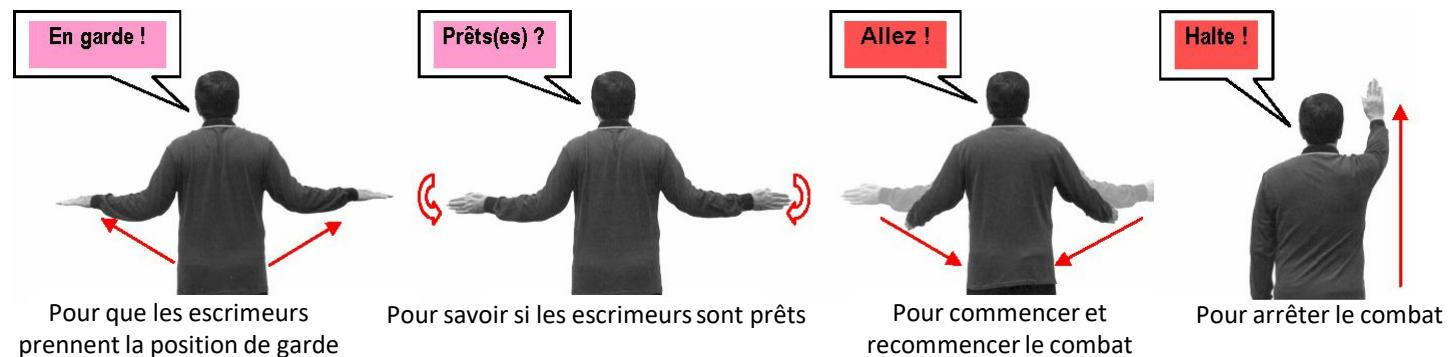
Signature



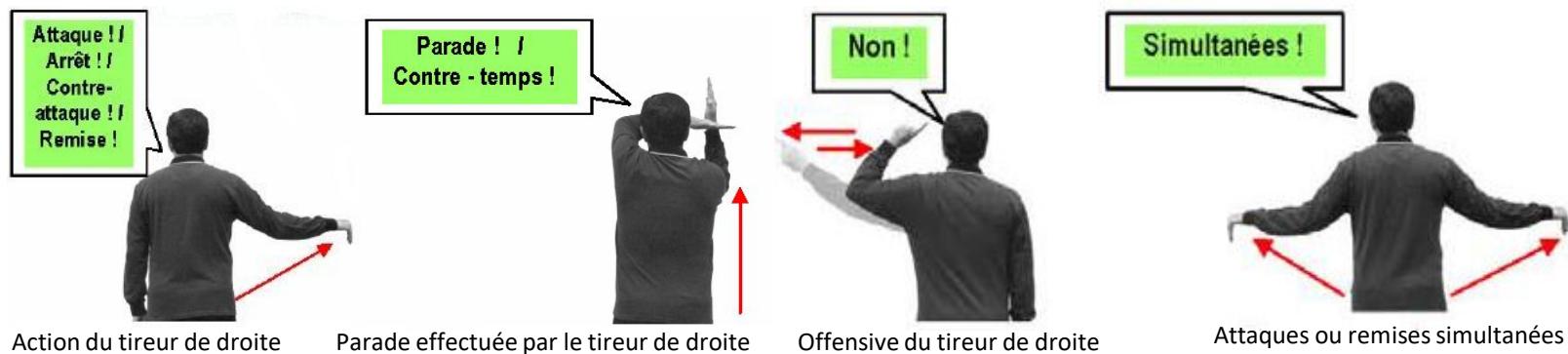
COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

Gestuelle simplifiée de l'arbitre au SABRE

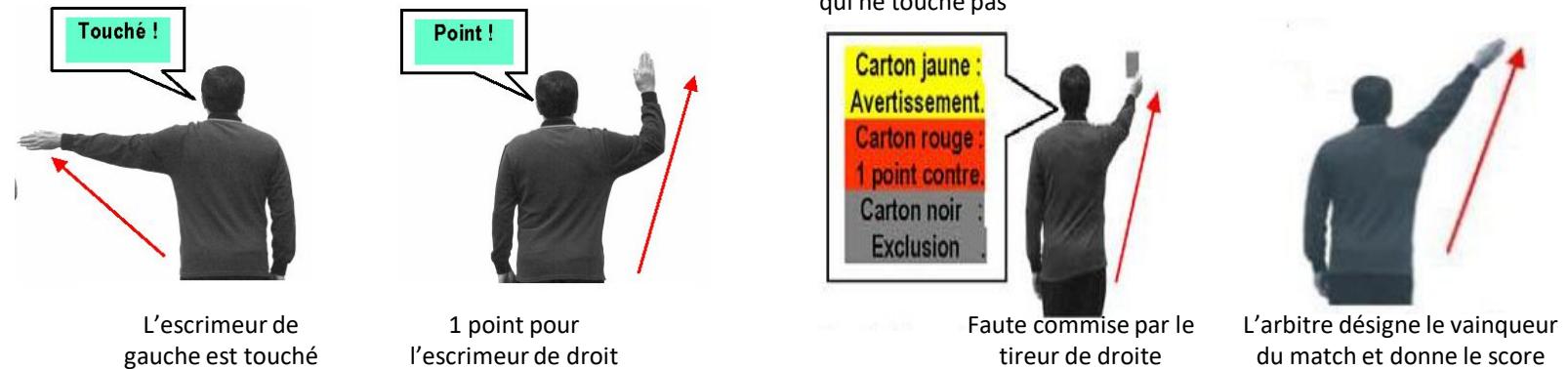
Les commandements



Les actions



Les décisions





COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

TABLEAU SIMPLIFIÉ DES FAUTES ET SANCTIONS

1er GROUPE			1ère faute	2ème faute	3ème faute	3ème GROUPE			1ère fois	2ème fois
Abandon de la piste sans autorisation	t.23.6					Tireur troubant l'ordre sur la piste. Dans les cas les plus graves, l'arbitre peut infliger immédiatement un carton noir (t.168)	t.108.2; t.109; t.110; t.137.2			
Corps à corps pour éviter une touche (*)	t.25.2					Combat non loyal (*)	t.121		ROUGE	NOIR
Tourner le dos à l'adversaire (*)	t.27.2					Faute concernant la publicité	Code de publicité			
Couverture/substitution de la surface valable (*)	t.29.2 ; t.30.1 ; t.79					Toute personne troubant l'ordre hors de la piste. Dans les cas les plus graves, l'arbitre peut infliger immédiatement un carton noir (t.168)	t.109; t.110; t.111; t.132.2; t.133; t.137.3/4; t.168		JAUNE	NOIR
Toucher/saisir le matériel électrique (*)	t.29.3					S'échauffer ou s'entraîner sans porter de tenue ou utiliser d'équipement conformes au Règlement FIE	t.20.2			
Sortie latérale de la piste pour éviter une touche(*)	t.35.3					Comportement anti-sportif	t.121.2			
Interruption abusive du combat	t.43.2					4ème GROUPE			Sanctions (Cartons)	
Matériel et tenue non conformes. Non respect des normes de la flèche de la lame. Absence d'une ou d'un fil de corps réglementaire/de rechange	t.71; t.72; t.73.1.a ; t.117	J A U N E	R O U G E	R O U G E		Tireur muni d'équipement électronique permettant de recevoir des communications au cours du combat	t.64.6; t.68; t.73.1.g			
Matériel et tenue non conformes. Non respect des normes de la flèche de la lame. Absence d'une ou d'un fil de corps réglementaire/de rechange	t.71; t.72; t.73.1.a ; t.117					Fraude, marques d'acceptation du contrôle imitées ou déplacées	t.73.1.c/d/e			
Poser l'arme sur la piste pour la redresser	t.76.2; t.90.2; t.96.5					Matériel aménagé afin de permettre à volonté l'enregistrement des touches ou le non fonctionnement de l'appareil	t.73.1.f; m.5.5.d			
Au feuret et à l' épée , appuyer ou trainer la pointe sur le tapis conducteur	t.76.2; t.90.2					Refus d'un tireur de rencontrer n'importe quel tireur (individuel ou équipes) régulièrement engagé	t.113			
Au sabre , touche portée avec la coquille (*); passe-avant, flèche et tout mouvement en avant en croisant les jambes ou les pieds (*)	t.96.3; t.101.5					Faute contre l'esprit sportif	t.121.2; t.122; t.123; t.149.1			
Refus d'obéissance	t.108 ; t.112					Refus du salut à l'adversaire, l'arbitre et le public avant le commencement du match ou après la dernière touche	t.122			
Cheveux non conformes	t.115.2					Favoriser l'adversaire, profiter de la collusion	t.128; t.149.1			
Bousculade, jeu désordonné (*); enlèvement masque avant commandement HALTE; s'habiller et se déshabiller sur la piste	t.116; t.121.2; t.125; t.126					Brutalité intentionnelle	t.149.1			
Déplacements anormaux (*); Coups portés brutalement ou touche portée pendant et après une chute (*)	t.121.2					Dopage	t.107			
Réclamation injustifiée: mettre en doute une décision "en fait" de l'arbitre (+)	t.172; t.173; t.174					EXPLICATIONS				
Pénétrer dans la zone de piste sans l'autorisation de l'arbitre	t.132.2					(*)	Annulation de la touche portée par le tireur fautif			
Non combativité: les sanctions infligées sont manifestées par des cartons spécifiques "P" qui ne sont pas cumulables avec d'autres sanctions.	t.124	1ère faute	2ème et 3ème faute	4ème faute disqualification		(+)	CARTON JAUNE spécial pour l'équipe entière et valable pour toute la durée de la rencontre par équipes. Si un tireur commet, pendant la même rencontre, une faute du 1er groupe, l'arbitre sanctionne le tireur d'un carton ROUGE à chaque fois.			

2ème GROUPE		1ère faute	2ème faute	3ème faute
Utilisation du bras/de la main non armés (*)	t.29.1; t.30			
Demande d'un arrêt sous prétexte d'un traumatisme/crampe non reconnu	t.45.3			
Absence de marque de contrôle (*)	t.73.1.a			
Absence de nom et nationalité sur le dos. Absence de logo national lorsque obligatoire, aux Coupes Monde seniors individuelles et championnats de zone seniors individuels	t.74	R O U G E	R O U G E	R O U G E
Touche volontairement portée en dehors de l'adversaire (*)	t.55.2			
Acte violent, dangereux ou vindicatif, coup avec coquille ou le pommeau (*)	t.121.2; t.147; t.149.1			

3ème GROUPE		1ère fois	2ème fois
Tireur troubant l'ordre sur la piste. Dans les cas les plus graves, l'arbitre peut infliger immédiatement un carton noir (t.168)	t.108.2; t.109; t.110; t.137.2	ROUGE	NOIR
Combat non loyal (*)	t.121		
Faute concernant la publicité	Code de publicité		
Toute personne troubant l'ordre hors de la piste. Dans les cas les plus graves, l'arbitre peut infliger immédiatement un carton noir (t.168)	t.109; t.110; t.111; t.132.2; t.133; t.137.3/4; t.168	JAUNE	NOIR
S'échauffer ou s'entraîner sans porter de tenue ou utiliser d'équipement conformes au Règlement FIE	t.20.2		
Comportement anti-sportif	t.121.2		
4ème GROUPE		Sanctions (Cartons)	
Tireur muni d'équipement électronique permettant de recevoir des communications au cours du combat	t.64.6; t.68; t.73.1.g		
Fraude, marques d'acceptation du contrôle imitées ou déplacées	t.73.1.c/d/e		
Matériel aménagé afin de permettre à volonté l'enregistrement des touches ou le non fonctionnement de l'appareil	t.73.1.f; m.5.5.d		
Refus d'un tireur de rencontrer n'importe quel tireur (individuel ou équipes) régulièrement engagé	t.113		NOIR
Faute contre l'esprit sportif	t.121.2; t.122; t.123; t.149.1		
Refus du salut à l'adversaire, l'arbitre et le public avant le commencement du match ou après la dernière touche	t.122		
Favoriser l'adversaire, profiter de la collusion	t.128; t.149.1		
Brutalité intentionnelle	t.149.1		

8.10/ EXPLICATIONS

EXPLICATIONS	
(*)	Annulation de la touche portée par le tireur fautif
(+)	CARTON JAUNE spécial pour l'équipe entière et valable pour toute la durée de la rencontre par équipes. Si un tireur commet, pendant la même rencontre, une faute du 1er groupe, l'arbitre sanctionne le tireur d'un carton ROUGE à chaque fois.

CARTON JAUNE

CARTON JAUNE : quelque titre que ce soit - il reçoit à nouveau un **CARTON ROUGE**.
CARTON ROUGE : Toute dérégulation.

CARTON ROUGE :

CARTON NOIR :	Exclusion de l'épreuve, suspension pour le reste du tournoi et les 60 jours suivants de la saison active en cours ou à venir (1er septembre-Championnats du Monde pour les juniors et 1er septembre-Championnats du Monde pour les seniors).
----------------------	--

1000

CARTONS "P": suspension de 60 jours ne s'applique pas et le tireur ou l'équipe sanctionnés conservent leur position au classement ainsi que les points obtenus jusqu'au moment de la disqualification.



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

FICHE DE SUIVI DES ARBITRES DÉPARTEMENTAUX

NOM de l'ARBITRE _____

Club _____

Date de l'épreuve	Nom de l'épreuve	Arme Catégorie	Dernier match Arbitré *	Nom et signature du responsable		Observations éventuelles
		F E S				

* Préciser quel niveau de match vous avez arbitré en dernier. Exemple : 1/4 F Homme ou 1^{er} TP Dame ou Poulette D1 Homme...

Fiche à renvoyer à la fin de la saison à l'ATD : Maître Thomas MARTIN, 24 rue grande fontaine, 78100 ST GERMAIN en LAYE



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

ÉVALUATION ARBITRAGE DÉPARTEMENTAL SABRE

NOTES PERSONNELLES DE L'ARBITRE

Comme son nom l'indique, cette page est réservée aux notes du candidat-arbitre qu'il jugera utile de prendre dans le cadre de sa formation